

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données actère personnel.

MUPRAS : Centre Alial Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Alial Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20.45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Nº P19- 0046173

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

23508

Matricule : 2445

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : K. Berrada J. SOUAD

13 - 07 - 56

Date de naissance :

Adresse : HABITuelle

Tél. : 629465965

Total des frais engagés :

1352 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 03 / 03 / 2020

Nom et prénom du malade : KA-BAROU BERRADA J. SOUAD

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Maladie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 03 / 03 / 20

Le : 03 / 03 / 20

Signature de l'adhérent(e) :

AB

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/03/20			170.0000	<i>DR BOUSMARES Médecin généraliste Dr EL HARTI, Rue 24, N° Tel: 05.22.59.54.71</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	11.13.2020	1182.50

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient													
				COEFFICIENT DES TRAVAUX												
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX												
	<table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>			H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	00000000	00000000	G	35533411	11433553	
H	25533412	21433552														
D	00000000	00000000														
B	00000000	00000000														
G	35533411	11433553														
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>															

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

Docteur Latifa Bousmar

Médecine Générale

- Diplômes Universitaires
- Diabétologie
- Hypertension Artérielle
- Echographie
- Médecine d'urgence

- Électro - Cardiogramme



الدكتورة نفيفه بوزمار

الطبيب العام

- حاصلة على شهادة جامعية
- داء السكري
- ارتفاع الضغط الدموي
- الفحص بالصدى
- طب المستعجلات
- تخطيط القلب

Ordonnance

Casablanca le

04/08/2020

نـ KARAILOU - BERRADA Jaouad

28.00 x 6

ج) Glucophage 100 mg
1cp x 2bj - p x 3 sem

84.00 x 3

ك) Amarel 4mg cp
1cp x 2bj - p x 3 sem

152.50 x 5

ل) Dentos Relaten inj.

1.50
x 3 sem

18 uS en 8/mt le flm

1182.50

شارع الرئيس الحسن الثاني (الطب الاول) فرع مكتبة الخليل المسعودية قرية الجماعة البيضاء

Bd Driss EL HARTI, Rue 24 N°7, 1er Etage (au dessus de la librairie Khalil) Messoudia

Cité D'Jamaâ - Casablanca - 33 Driss El HARTI 10071

Driss BOUSMAR
Médecin Généraliste
N°7 Rue 24
Cité D'Jamaâ - Casablanca - 33 Driss El HARTI 10071

28,00

28,00

28,00

28,00

28,00

28,00

Sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat -R.P.1
Ain sebaâ Casablanca

Amarel 4 mg. cp b30

P.P.V : 84,00 DH



6 118001 081325

sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat -R.P.1
Ain sebaâ Casablanca

AMAREL 4MG (P B30

P.P.V : 84DH00



6 118001 081325

Sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat -R.P.1
Ain sebaâ Casablanca

Amarel 4 mg. cp b30

P.P.V : 84,00 DH



6 118001 081325

Sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat -R.P.1
Ain sebaâ Casablanca

Lantus Solostar 100U/ml Inj

b1 sty 3ml

P.P.V : 152,50 DH



6 118001 081608

Sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat -R.P.1
Ain sebaâ Casablanca

Lantus Solostar 100U/ml Inj

b1 sty 3ml

P.P.V : 152,50 DH



6 118001 081608

Sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat -R.P.1
Ain sebaâ Casablanca

Lantus Solostar 100U/ml Inj

b1 sty 3ml

P.P.V : 152,50 DH



6 118001 081608

Sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat -R.P.1
Ain sebaâ Casablanca

Lantus Solostar 100U/ml Inj

b1 sty 3ml

P.P.V : 152,50 DH



6 118001 081608